

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE  
COMMUNE DE MEYMAC

Nombre de conseillers en exercice : 19

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Violette JANET-WIOLAND, Jocelyne ROCHE, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Thierry BAILLARD, Corinne BRINDEL, Sandra CHARRIERE

Excusé : Etienne COUIGNOUX

Procurations : Catherine NIRELLI à Marie-Hélène CHAUQUET, Charlotte BOURG à Lionel ROUSSET, David DUMAS à Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE

Date de la convocation : 19 Novembre 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

### **DELIBERATION N° 2025-06- 02 F : LE COMPTOIR SAINT ANDRE** **Autorisation d'utilisation de la marque « Meymac près Bordeaux »**

La collectivité a déposé la marque « Meymac près Bordeaux » ; il a été accordé l'autorisation au Monastère d'utiliser cette marque spécifique par délibération de mars 2025. Il est désormais proposé d'autoriser l'utilisation de cette mention dans le logo du bar « Le Comptoir Saint André ».

Sur proposition de M le Maire, **A L'UNANIMITE**, le Conseil municipal,

**AUTORISE le maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération**

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait certifié conforme  
Meymac, Le 10 Décembre 2025

**Le Maire,**

Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture  
019-211913603-20251212-2025-06-02-F-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2025  
Date de réception préfecture : 12/12/2025